

## Qu'est-ce que l'économie solidaire ?

**Gérard PIGAULT**, universitaire au Département de formation continue de l'Université Marc Bloch, directeur des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, Président du CEFODE – Coopération et Formation au Développement et de l'IRCOD – Institut régional de coopération développement.

Gérard PIGAULT a collaboré avec Henri DESROCHE (1914-1994) à la mise en place d'un dispositif de formation et de recherche-action visant à promouvoir les initiatives nouvelles et les créativité entrepreneuriales dans le champ de l'économie sociale et de la vie associative.

### ***Aujourd'hui on parle d'économie sociale et solidaire. Y reconnaissez-vous la mouvance de l'économie sociale plus traditionnelle ?***

Devant l'expression je m'interroge en effet comme vous venez de le faire mais dans le même temps je reste un peu dubitatif sur la juxtaposition des termes. Ne serait-ce pas une redondance ? L'histoire peut nous fournir quelques éléments de réponse.

N'oublions pas les trois racines, les trois sources de l'économie sociale que vous appelez " plus traditionnelle ". La source libérale, celle du christianisme social et la source socialiste.

- La première envisageait l'E.S. comme une économie politique (Charles DUNOYER, 1830, Jean-Baptiste SAY ...). L'une comme l'autre correspondent à un ordre voulu par la " Providence " . Les " inégalités " sont aussi de cet ordre. Pour certains auteurs (Léon WALRAS, 1896) l'Etat intervient et l'E.S. devient celle de la répartition et de la distribution.

- La seconde se développe selon les deux traditions catholique (Frédéric LE PLAY) et protestante (Charles GIDE). Au cœur de cette conception se nichent les notions de solidarité et d'équité pour palier les effets du libéralisme.

- La troisième s'étend tout au long du XIXème siècle (FOURRIER, MAUSS, JAURES) et est souvent identifiée à un " associationnisme ouvrier " où la coopération et le mutualisme préfigurent la société socialiste.

On voit déjà dans ces racines poindre la préoccupation de solidarité . A y regarder de plus près elle est inscrite au cœur de l'intention même et des formes que se donne l'E.S..

Elle s'exprime tant du côté de l'économique par les systèmes coopératifs et l'entrepreneuriat, que du côté du social par les structures associatives et mutualistes visant à assurer une couverture des besoins sociaux non intégrés au marché.

### ***Mais alors aujourd'hui s'agit-il d'un renouveau ? Qu'est-ce qui fait l'actualité de l'économie sociale et solidaire ?***

Je n'oserais pas imaginer qu'il puisse s'agir d'une mode. Certains détracteurs de l'E.S. s'en chargent pour des raisons idéologiques trop claires.

Si l'E.S. revient sur le devant de la scène, ce phénomène me semble devoir être lié à ce que d'aucuns ont appelé la perte du sens ou la recherche du sens. Ces dernières années ont été marquées d'un discours où dominait la notion de projet : projet d'établissement, projet d'entreprise, projet de vie, projet professionnel, projet de projet ! Derrière ce vocable c'est bien la question du sens qui est posée ; la question de l'utopie fondatrice de l'acte, du mouvement, de l'organisation sociale etc...

Une sorte de pensée unique dominante - d'où qu'elle vienne – porte en elle même les germes mortifères de sa propre fin. Or l'homme n'est pas ainsi structuré qu'il puisse somnoler dans la dépendance et un bien-être d'apparence, fût-il d'apparat.

L'homme interroge en permanence non seulement son être mais son être social, son être-avec.

Ainsi cherche-t-il le sens d'une économie qui génératrice de séparation, de rupture du lien, d'exclusion sociale.

Pour ce faire il trouve des niches d'expression, d'échanges. C'est le rôle de bien des organisations non-gouvernementales que d'accueillir et de développer ces questions et d'inventer des formes de réponses, toujours à retravailler. Les mécanismes de résistance auxquels on assiste ces temps ( je pense à Seattle et à Washington, je pense aussi aux campagnes internationales comme " éthique sur l'étiquette " ou encore " commerce équitable ", je pense aussi à la taxe Tobin et aux réflexions générées par le mouvement ATTAC...) constituent les voies nouvelles d'une démarche d'économie sociale et solidaire.

Vous parliez d'un renouveau. Oui je pense en effet que l'E.S. renaît aujourd'hui moins comme un système (structures ou dispositifs) que comme un espace de questionnement qui tente de poser des actes en cohérence avec une visée forte dans un environnement économique qui reste une règle de jeu possible et dans la détermination à permettre une convivialité sociale et une place digne pour chacun.

### ***On a pourtant parlé de tiers secteur, de tiers système.***

Oui et c'est un fait qu'en terme de chiffres cet espace, comme je l'ai appelé, représente un poids considérable. Dans son ensemble le secteur de l'E.S. représente aujourd'hui plus d'1,8 million de salariés dont 1,3 dans les associations, 730 000 associations, 31 millions de mutualistes, 40% des dépôts des banques soit un total de ressources d'environ 1 200 milliards de francs, c'est à dire plus de 10% du PIB.

Quelques indicateurs de développement que l'on peut trouver dans le rapport annuel (1999) du Conseil supérieur de la coopération publié par la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale : dans le domaine des coopératives de consommation : en Alsace, le groupe COOP ALSACE a acquis en 1998 l'hypermarché AUCHAN de SCHILTIGHEIM. Avec l'apport de 50 unités des coopérateurs de Champagne et une douzaine de Coopératives d'Alsace, on compte aujourd'hui plus de 220 magasins " Le Mutant " en France. Ce type de magasin " discount " à la française permet de sauvegarder une présence coopérative dans un secteur où le petit supermarché allait disparaître. L'enjeu en terme de cohésion sociale et de service de proximité saute aux yeux, sans compter avec l'accessibilité économique. Si un tel exemple peut poser d'autres questions il reste toutefois significatif d'une démarche d'interaction de l'économique et du social.

Autre indicateur : l'association CAMIF Solidarité " a transformé en réalisations concrètes les dons des sociétaires récoltés lors de la vente des " produits partage " proposés dans le catalogue de la CAMIF. Cette année (1999) plus de 50 opérations ont été menées à travers la France pour l'aménagement de logements d'insertion ou de centres d'accueil d'urgence, pour un montant de plus d'1 million de francs. "

La complexité et le foisonnement des structures et des textes juridiques entrant dans le champ de l'E.S. permettraient de déceler bien d'autres indices de développement.

### ***Après les rencontres régionales de l'économie sociale et solidaire pouvez-vous repérer l'un ou l'autre secteur dominant ?***

Il semble qu'aujourd'hui, mis à part la présence toujours imposante du secteur coopératif et mutualiste bancaire, on assiste à l'occupation du terrain de l'E.S. par les structures d'insertion, entreprises d'insertion, associations intermédiaires etc...Même s'il est légitime de concevoir que cette forme d'entreprise, visant un retour à l'emploi de personnes fragilisées, traduit une expression de la solidarité économique et sociale, elle ne doit pas pour autant faire disparaître tous les autres lieux dont l'action est guidée par cette réflexion que nous avons dite plus haut. Bien des associations, encore trop

souvent ignorées dans notre région, manifestent à travers leurs projets la vitalité de l'économie sociale et solidaire. On peut déplorer leur absence du GRM (Groupement régional des coopératives et mutuelles) alors qu'elles en sont des éléments moteurs dans toutes les autres régions de France. Mais souhaitons que les temps nouveaux fassent évoluer cette situation. En disant cela je pense en particulier à toutes ces associations qui, enracinées dans un territoire, sont à l'affût des initiatives créatrices d'activités et d'emploi de nature à renforcer une véritable dynamique de développement local. J'ai en tête également ces organisations associatives qui travaillent en appui à des projets de développement économique, souvent modestes, qui mettent en réseau et en partenariat des compétences tant au niveau local qu'au plan régional, national ou international. Toutes ces structures inventent, au fil du temps, des dispositifs de formation, d'appui méthodologique de l'action, de gestion, d'évaluation qui s'inscrivent radicalement dans l'espace de l'E.S. et solidaire et rendent compte de la capacité créatrice et de la dynamique d'entreprise des femmes et des hommes qui construisent la société et veulent en maîtriser le développement.

### ***Où on revoit poindre l'utopie ! Mais quelle reconnaissance pour ce mouvement ?***

Bien sûr l'utopie ! Elle est au cœur de celles et ceux qui ont porté l'E.S. et la portent aujourd'hui. Mais utopie n'est pas rêve, ni même rêve éveillé. C'est la conseillère et le guide de la mise en mouvement, la boussole qui permet de vérifier le sens. Vous avez bien aperçu en filigrane les ingrédients de la démarche : démocratie, volontariat, développement durable, territoire, créativité, entrepreneuriat, citoyenneté, patrimoine collectif, solidarité sociale etc.

Quant à la reconnaissance, au plan institutionnel la récente nomination d'un Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire en la personne de Guy HASCOËT dénote l'attention portée par le gouvernement à cette pluralité d'initiatives dans le champ de l'E.S... Elle exprime également le souci – et la nécessité – d'actualiser le cadre juridique et financier de ce secteur. Il est à souhaiter que certaines lourdeurs administratives ou des réactions procédurières excessives n'obèrent pas les dynamiques réelles mises en œuvre. N'oublions jamais que l'E.S. et solidaire se niche toujours dans l'espace de l'expérimentation qui lui donne sa vitalité et que ceci induit souplesse et rigueur tout à la fois.

La reconnaissance régionale semble acquise par l'inscription au contrat de Plan Etat/Région d'une ligne d'appui aux initiatives de ce secteur.

Mais ces formes de reconnaissance, si elles constituent des encouragements au développement des projets nouveaux dans le champ de l'économie sociale et solidaire, ne doivent pas faire oublier que la première des reconnaissances est bien celle des acteurs eux-mêmes face à leur capacité d'inventivité, de mobilisation, de partenariat, de mise en réseau et d'échanges d'expériences. Des temps de formation, fondés sur cette approche de l'analyse croisée de pratiques, garantissent le renforcement de la créativité et contribuent à l'évaluation collective, vérification permanente que l'expression "**économie sociale et solidaire**" garde tout son sens et s'inscrit au cœur d'un vrai projet de société.

**Gérard PIGAULT**

*texte élaboré avec la discrète collaboration de Xavier BOOS,  
correspondant régional à l'économie sociale.*

**3e trim 2000 L n° 16**

**Ref.: Economie**